

DEPARTEMENT du GARD

REGISTRE des DELIBERATIONS

NOMBRE des MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	en Exercice	Qui ont pris part au vote
15	15	14

DATE de CONVOCATION
23 septembre 2022DATE d’AFFICHAGE
23 septembre 2022**SEANCE du jeudi 29 septembre 2022****DELIBERATION n°DE_094_1_2022****DU
CONSEIL MUNICIPAL de MOUSSAC**

Le vingt-neuf septembre deux mille vingt-deux à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Moussac s’est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de : **Monsieur Frédéric SALLE-LAGARDE, en qualité de Maire.**

Présents : Monsieur SALLE-LAGARDE Frédéric, Monsieur MEJEAN Max, Madame JALABERT Valérie, Monsieur PLATON Frédéric, Madame GOURIOU Sylvie, Madame TABARIES Geneviève, Madame MONNIER Dolorès, Madame BAZIN Ingrid, Madame IMBERT Michèle, Monsieur ROMIEUX Didier, Monsieur DELEUZE Nicolas, Monsieur ROUVEYROLLES Adrien, Madame SAURIN-KRAMP Christine

Absents : Madame QUERE Cécile,

Absents ayant donné procuration : Monsieur MARTIN Olivier par Madame SAURIN-KRAMP Christine

Il a été procédé, conformément à l’article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d’un secrétaire pris au sein du Conseil, Madame GOURIOU Sylvie a été désigné pour remplir ces fonctions.

**OBJET de la
DELIBERATION****Nomination de rue du lotissement de la grande Olivette**

Le Maire propose de nommer la rue du nouveau lotissement « rue de la carrière de l’Olivette ».

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après avoir délibéré
DECIDE**

Article 1 : de nommer la nouvelle voie du lotissement de la grande olivette : « rue de la carrière de l’Olivette ».

Article 2 : les habitants du lotissement seront avertis sans délais de cette décision ainsi que les services d’ENEDIS, TELECOM, POSTAUX, SIIG...

Cette délibération annule et remplace la délibération du 29 septembre 2022 n°94-2022

Vote : pour : 14 (13 + 1 procuration) contre : 0 abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.


Frédéric SALLE-LAGARDE
10190

PREFECTURE DE NIMES
Date de reception de l'AR: 24/10/2022
030-213001845-DE_094_1_2022-DE